



Rapport sur la qualité des actifs au 30 septembre 2025

(Instruction n° 2022-I-04 de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution)

Le présent rapport relatif à la qualité des actifs d'Arkéa Public Sector SCF est établi, en application des dispositions de l'instruction n° 2022-I-04 de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution du 9 mars 2022 sur la base des données disponibles au 30 septembre 2025.

Sauf mention contraire, les données sont exprimées en euro.

Arkéa Public Sector SCF

Par : M. Julien LE CALVEZ

Titre : Directeur Général Délégué d'Arkéa Public Sector SCF

A handwritten signature in black ink that reads "Julien Le Calvez".

I. Prêts garantis

Néant

I. Prêts garantis

Néant

JFC

II – Exposition sur des personnes publiques

II.I Répartition des encours par type d'exposition

Catégorie créance	encours total	encours créance impayée	encours douteux
Expositions directes sur les personnes publiques	5 141 899 177		
Expositions garanties à 100% par des personnes publiques	562 063 145		
Total	5 703 962 322	-	-

Catégorie créance	encours total	encours créance impayée	encours douteux
Expositions directes sur les personnes publiques	90%		
Expositions garanties à 100% par des personnes publiques	10%		
Total	100%	0%	0%



II – Exposition sur des personnes publiques

II.2 Répartition des encours par pays

Pays	encours total	encours créance impayée	encours douteux
France	5 703 962 322	0	0
Total	5 703 962 322	0	0

Pays	encours total	encours créance impayée	encours douteux
France	100%		
Total	100%	0%	0%

Pays	encours créance impayée	encours douteux
France	0,0%	0,0%
Total	0,0%	0,0%

II.3 Répartition des encours par pays et par nature d'exposition

Pays et Nature d'exposition	encours total	encours créance impayée	encours douteux
France			
Régions	73 662 171		
Départements et territoires d'outre-mer	1 086 789 462		
Communes	1 473 381 458		
Groupements de communes	1 071 741 154		
Crédit Municipal	2 250 000		
Logement social	907 865 828		
Hôpitaux	472 138 415		
Services intercommunaux	124 221 625		
Autres	491 912 209		
Total	5 703 962 322	0	0

Pays et Nature d'exposition	encours total	encours créance impayée	encours douteux
France			
Régions	1%		
Départements et territoires d'outre-mer	19%		
Communes	26%		
Groupements de communes	19%		
Crédit Municipal	0%		
Logement social	16%		
Hôpitaux	8%		
Services intercommunaux	2%		
Autres	9%		
Total	100%	0%	0%

Pays et Nature d'exposition	encours créance impayée	encours douteux
France		
Régions	0,0%	0,0%
Départements et territoires d'outre-mer	0,0%	0,0%
Communes	0,0%	0,0%
Groupements de communes	0,0%	0,0%
Crédit Municipal	0,0%	0,0%
Logement social	0,0%	0,0%
Hôpitaux	0,0%	0,0%
Services intercommunaux	0,0%	0,0%
Autres	0,0%	0,0%
Total	0,0%	0,0%

dont expositions se rapportant à des contrats mentionnés au premier alinéa de l'article 6148-5 du code de la santé publique	encours total	encours créance impayée	encours douteux
France			
Hôpitaux	0	0	0
Total	0	0	0

dont expositions se rapportant à des contrats mentionnés au premier alinéa de l'article 6148-5 du code de la santé publique	encours total	encours créance impayée	encours douteux
France			
Hôpitaux	0%		
Total	0%	0%	0%

dont expositions se rapportant à des contrats mentionnés au premier alinéa de l'article 6148-5 du code de la santé publique	encours créance impayée	encours douteux
France		
Hôpitaux		
Total		

II – Exposition sur des personnes publiques

II.2 Répartition des encours en fonction de leur durée résiduelle, arrondie au nombre d'années entier le plus proche

	Expositions directes sur les personnes publiques		Expositions garanties à 100% par des personnes publiques		Total	
	Encours	Nombre prêts	Encours	Nombre prêts	Encours	Nombre prêts
≤ 1	25 206 391	163	6 536 525	25	31 742 916	188
2	36 041 151	198	8 087 632	17	44 128 783	215
3	51 982 262	198	4 421 170	11	56 403 432	209
4	67 571 057	171	13 189 262	21	80 760 319	192
5	96 657 966	182	8 406 883	16	105 064 849	198
6	238 321 310	149	5 835 045	17	244 156 355	166
7	153 687 165	153	2 027 411	9	155 714 576	162
8	82 599 789	162	5 879 960	18	88 479 749	180
9	220 759 930	196	5 505 187	18	226 265 118	214
10	149 403 338	211	4 898 009	19	154 301 347	230
11	266 419 931	202	21 624 477	28	288 044 408	230
12	376 038 426	208	13 159 826	18	389 198 252	226
13	222 582 294	155	12 932 334	10	235 514 628	165
14	313 792 795	166	9 316 530	13	323 109 325	179
15	356 977 462	192	9 981 588	10	366 959 050	202
16	245 982 114	151	40 748 489	21	286 730 603	172
17	422 858 253	194	21 509 581	9	444 367 834	203
18	300 528 422	132	11 206 896	8	311 735 318	140
19	351 039 780	164	15 607 631	10	366 647 411	174
20	154 318 951	115	1 750 083	3	156 069 034	118
21	76 523 029	52	22 591 686	6	99 114 715	58
22	207 675 856	103	19 458 300	12	227 134 156	115
23	129 227 131	60	22 533 057	14	151 760 188	74
24	82 733 143	43	12 532 053	6	95 265 195	49
25	162 874 460	57	18 623 293	5	181 497 753	62
26	74 061 884	16	35 620 533	9	109 682 417	25
27	87 782 376	28	38 892 878	14	126 675 254	42
28	45 223 589	26	50 673 290	31	95 896 879	57
29	32 485 259	15	29 536 590	23	62 021 849	38
30	84 534 377	18	12 094 800	10	96 629 177	28
≥ 31	26 009 286	26	76 882 145	96	102 891 431	122
Total	5 141 899 177	3 906	562 063 145	527	5 703 962 322	4 433

REPARTITION

	Expositions directes sur les personnes publiques		Expositions garanties à 100% par des personnes publiques		Total	
	Encours	Nombre prêts	Encours	Nombre prêts	Encours	Nombre prêts
≤ 1			0%	4%	0%	1%
2			1%	4%	0%	1%
3			1%	4%	0%	1%
4			1%	4%	0%	1%
5			2%	4%	0%	2%
6			4%	3%	0%	4%
7			3%	3%	0%	3%
8			1%	4%	0%	2%
9			4%	4%	0%	4%
10			3%	5%	0%	3%
11			5%	5%	0%	5%
12			7%	5%	0%	7%
13			4%	3%	0%	4%
14			6%	4%	0%	6%
15			6%	4%	0%	6%
16			4%	3%	1%	5%
17			7%	4%	0%	8%
18			5%	3%	0%	5%
19			6%	4%	0%	6%
20			3%	3%	0%	3%
21			1%	1%	0%	2%
22			4%	2%	0%	4%
23			2%	1%	0%	3%
24			1%	1%	0%	2%
25			3%	1%	0%	3%
26			1%	0%	1%	2%
27			2%	1%	1%	2%
28			1%	1%	1%	2%
29			1%	0%	1%	1%
30			1%	0%	0%	2%
≥ 31			0%	1%	1%	2%
Total			90%	88%	10%	12%
					100%	100%

IV – Titres et valeurs suffisamment sûrs et liquides

Nature de valeur	Montant	Répartition
Titres, expositions et dépôts pour lesquels des établissements de crédit bénéficiant du premier, second ou troisième échelon de qualité de crédit.	130 357 214,99 €	100%
Créances d'une durée résiduelle inférieure à 100 jours bénéficiant du troisième meilleur échelon de qualité de crédit	0,00 €	0%
Titres de créances émis, ou totalement garantis, par l'une des personnes publiques mentionnées au I de l'article L.513-4 du Code monétaire et financier	0,00 €	0%
Total	130 357 215 €	100%

Montant des titres, sommes et valeurs reçus en garantie des opérations de couverture mentionnés à l'article L.513-10 du Code monétaire et financier		0%
---	--	----



V – Remboursements anticipés

Type d'exposition	Montant des RA enregistrés au cours de la période (en €)	Moyenne des encours en fin de la période (en €)	Taux de RA sur la période (en %)
Expositions directes sur les personnes publiques	3 796 750	4 753 479 388	0,11%
Expositions garanties à 100% par des personnes publiques	18 930 901	544 534 941	4,61%
Total	22 727 650	5 298 014 330	0,57%

Les remboursements anticipés sont rapportés à la moyenne des encours du pool de fin de mois.

V. Liste des numéros internationaux d'identification des titres

Codes ISIN	Date de maturité	Montant de l'émission en €
FR0013046844	18/11/2033	50 000 000,00
FR0013053881	25/04/2031	27 000 000,00
FR0013232386	26/01/2037	70 000 000,00
FR0013275732	07/08/2037	100 000 000,00
FR0013334190	18/05/2034	25 000 000,00
FR0013334174	18/05/2043	45 000 000,00
QS0002005538	26/06/2042	110 000 000,00
QS0002005541	19/07/2028	10 000 000,00
QS0002005544	02/08/2028	5 000 000,00
QS0002005546	19/10/2043	10 000 000,00
QS0002005545	19/10/2046	5 000 000,00
QS0002005558	29/01/2043	10 000 000,00
FR0013460417	15/01/2030	500 000 000,00
FR0014009GQ8	31/03/2028	500 000 000,00
FR001400EZL5	10/01/2031	500 000 000,00
FR001400EZL5	10/01/2031	250 000 000,00
FR001400EZL5	10/01/2031	100 000 000,00
FR001400O9E0	28/02/2029	750 000 000,00
FR001400QS53	14/06/2036	500 000 000,00
FR001400WVN2	27/01/2032	500 000 000,00
FR0014010UW5	02/07/2035	500 000 000,00



VI – Expositions aux risques de marché, de crédit et de liquidité

Informations sur le risque de marché, notamment le risque de change, le risque de crédit et de liquidité de façon détaillée. Pour le risque de taux d'intérêt, cela implique notamment le niveau et la sensibilité de la position de taux calculés aux 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre de l'exercice écoulé. Des indications seront également données sur la méthodologie de la mesure de la position de taux et sur la politique de couverture.

Détails des éléments d'actifs venant en couverture des ressources privilégiées vue en transparence sur les actifs remis en pleine propriété à titre de garantie (Cover Pool) :

Balance des actifs (M€)	5 703,96	Taux fixe	62,72%
Pourcentage d'actifs à taux fixe	62,72%	Euribor 1M	0,00%
Taux fixe moyen pondéré	1,92%	Euribor 3M	22,53%
Pourcentage d'actifs à taux variable	37,28%	Euribor 6M	1,35%
Spread moyen pondéré	0,66%	Euribor 12M	6,23%
Taux variable moyen pondéré	2,00%	Autre	7,18%

Le présent rapport relatif à la qualité des actifs d'Arkéa Public Sector SCF est établi, en application des dispositions de l'instruction n° 2022-I-04 de l'Autorité de

Balance du passif (M€)	4 567,00	Taux fixe	89,05%
Pourcentage de passifs à taux fixe	89,05%	Euribor 1M	0,00%
Taux fixe moyen pondéré	2,31%	Euribor 3M	10,95%
Pourcentage de passifs à taux variable	10,95%	Euribor 6M	0,00%
Spread moyen pondéré (points de base)	45	Euribor 12M	0,00%
Taux variable moyen pondéré	2,51%	Autre	0,00%

Politique d'Arkéa Public Sector SCF en matière de taux :

Les conditions de fonctionnement d'Arkéa Public Sector SCF ne l'exposent pas à un risque de taux.

En l'absence de transfert effectif des garanties (situation actuelle), la société adosse systématiquement en liquidité et en taux les émissions d'obligations sécurisées et les prêts consentis à Crédit Mutuel Arkéa. La société ne prend donc pas de risque de taux (en dehors du remplacement de ses fonds propres).

Afin de limiter les risques liés aux évolutions de taux d'intérêt, Arkéa Public Sector SCF veille que les intérêts perçus doivent couvrir les intérêts à verser sur les 12 prochains mois.

Politique d'Arkéa Public Sector SCF en matière de crédit :

Risque de crédit direct sur Crédit Mutuel Arkéa

Arkéa Public Sector SCF réalise des émissions d'obligations foncières. Le produit de ces émissions est ensuite octroyé sous forme de prêts à Crédit Mutuel Arkéa.

Ainsi, le risque de crédit que prend directement Arkéa Public Sector SCF ne porte que sur Crédit Mutuel Arkéa.

Risque de crédit indirect sur les entités du secteur public

L'activité principale d'Arkéa Public Sector SCF est de consentir ou d'acquérir des expositions sur, ou garanties par des entités du secteur public (directement ou indirectement).

A date la société est exposée, indirectement, au risque de crédit de ces entités du secteur public.

Ce risque de crédit est supervisé par la Direction des Risques de Crédit Mutuel Arkéa.

Politique d'Arkéa Public Sector SCF en matière de liquidité :

En situation courante, les actifs et les passifs de la société sont parfaitement adossés, ne générant pas de risque de liquidité.

A la suite de la survenance d'un cas de défaut de Crédit Mutuel Arkéa, l'inadéquation entre le profil d'amortissement des actifs cédés en garantie et le profil d'amortissement des obligations foncières pourrait créer un besoin de liquidité au niveau d'Arkéa Public Sector SCF.

Conformément aux articles L.513-8 et R.515-7-1 du Code monétaire et financier, Arkéa Public Sector SCF doit, à tout moment, couvrir ses besoins de trésorerie sur une période de 180 jours, en tenant compte des flux prévisionnels de capital et d'intérêts sur ses actifs par transparence et des flux nets liés aux instruments financiers dérivés visés à l'article L.513-10 du Code monétaire et financier.

VII – Couverture du besoin de liquidité

Conformément à l'article 513-7 du Code monétaire et financier, le calcul du besoin de trésorerie est effectué de manière transparente. Cela signifie qu'il prend en compte non seulement les flux prévisionnels des créances inscrites à l'actif d'Arkéa Public Sector SCF, mais également ceux issus des actifs reçus en garantie. Les informations concernant le besoin de liquidité à 180 jours, ainsi que les modalités de couverture, sont présentées ci-après, en intégrant une hypothèse de prépaiement et en tenant compte de la trésorerie disponible à ce jour :

Montants cumulés sur les périodes et exprimés en €, incluant la trésorerie disponible à ce jour, s'élevant à 130 357 215 €.

Période	Flux prévisionnels sur les actifs reçus à titre de garantie, en nantissement ou en pleine propriété (Cover Pool)	Flux prévisionnels sur les ressources bénéficiant du privilège défini à l'article L513-11	Besoin ou Excédent de trésorerie
J+30	55 980 471 €	259 250 €	186 078 436 €
J+60	63 244 254 €	1 019 250 €	192 582 219 €
J+90	105 566 626 €	1 019 250 €	234 904 591 €
J+120	168 908 220 €	46 359 050 €	252 906 385 €
J+150	236 900 581 €	70 059 050 €	297 198 746 €
J+180	286 444 850 €	74 434 050 €	342 368 015 €

Sur la période de 180 jours à partir du 30 septembre 2025 les excédents nets de liquidité s'élèvent à 342 368 015 €.

Les besoins de liquidité à 180 jours sont donc couverts.



VIII. Structure des échéances

Codes ISIN	Montant de l'émission	Date d'émission	Date de maturité initiale	Format	Durée de maturité prorogeable	Déclencheurs de prorogation
FR0013046844	50 000 000	18/11/2015	18/11/2033	soft_bullet	1an	En cas de non paiement par l'émetteur du montant de remboursement final à la date de maturité initiale
FR0013053881	27 000 000	25/11/2015	25/04/2031	soft_bullet	1an	En cas de non paiement par l'émetteur du montant de remboursement final à la date de maturité initiale
FR0013232386	70 000 000	26/01/2017	26/01/2037	hard_bullet	-	-
FR0013275732	100 000 000	07/08/2017	07/08/2037	hard_bullet	-	-
FR0013334190	25 000 000	18/05/2018	18/05/2034	hard_bullet	-	-
FR0013334174	45 000 000	18/05/2018	18/05/2043	hard_bullet	-	-
QS0002005538	110 000 000	26/06/2018	26/06/2042	hard_bullet	-	-
QS0002005541	10 000 000	19/07/2018	19/07/2028	hard_bullet	-	-
QS0002005544	5 000 000	02/08/2018	02/08/2028	hard_bullet	-	-
QS0002005546	10 000 000	19/10/2018	19/10/2043	hard_bullet	-	-
QS0002005545	5 000 000	19/10/2018	19/10/2046	hard_bullet	-	-
QS0002005558	10 000 000	29/01/2019	29/01/2043	hard_bullet	-	-
FR0013460417	500 000 000	15/11/2019	15/01/2030	soft_bullet	1an	En cas de non paiement par l'émetteur du montant de remboursement final à la date de maturité initiale
FR0014009GQ8	500 000 000	31/03/2022	31/03/2028	soft_bullet	1an	En cas de non paiement par l'émetteur du montant de remboursement final à la date de maturité initiale
FR001400EZL5	500 000 000	10/01/2023	10/01/2031	soft_bullet	1an	En cas de non paiement par l'émetteur du montant de remboursement final à la date de maturité initiale
FR001400EZL5	250 000 000	15/02/2023	10/01/2031	soft_bullet	1an	En cas de non paiement par l'émetteur du montant de remboursement final à la date de maturité initiale
FR001400EZL5	100 000 000	13/11/2023	10/01/2031	soft_bullet	1an	En cas de non paiement par l'émetteur du montant de remboursement final à la date de maturité initiale
FR001400O9E0	750 000 000	28/02/2024	28/02/2029	soft_bullet	1an	En cas de non paiement par l'émetteur du montant de remboursement final à la date de maturité initiale
FR001400QSS3	500 000 000	14/06/2024	14/06/2036	soft_bullet	1an	En cas de non paiement par l'émetteur du montant de remboursement final à la date de maturité initiale
FR001400WVN2	500 000 000	27/01/2025	27/01/2032	soft_bullet	1an	En cas de non paiement par l'émetteur du montant de remboursement final à la date de maturité initiale
FR0014010UW5	500 000 000	02/07/2025	02/07/2035	soft_bullet	1an	En cas de non paiement par l'émetteur du montant de remboursement final à la date de maturité initiale



IX - Niveau de couverture des ressources privilégiées

IX 1) Informations sur le dernier niveau certifié de couverture légal ou exigé contractuellement ou volontaire

Les derniers niveaux certifiés de couverture au sens de l'article R.513-8 du Code monétaire et financier d'Arkea

Type de couverture	Niveau en %
Niveau de couverture réglementaire :	105,0%
Niveau de couverture volontaire :	125,0%
Niveau de couverture légal certifié au 30/06/2025 au sens de l'article R.513-8 du Code monétaire et financier :	122,0%

